



GUINÉE ÉQUATORIALE

Denis Sassou N'Guesso au sommet du C10

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, qui a quitté Brazzaville hier, va prendre part aux côtés de ses pairs au sommet du Comité de dix pays (C10)

de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui se tient en Guinée équatoriale.

La nécessité d'une réforme globale de la gouvernance mondiale s'intensifie avec l'Afrique qui plaide pour la reconnaissance de deux sièges permanents

au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Malgré les appels répétés, la mise en œuvre de cette réforme se fait attendre. **Page 16**

STADE D'ORNANO

Le Premier ministre parle des circonstances du drame

Interpellé par l'Assemblée nationale hier suite au drame survenu au stade d'Ornano dans la nuit du lundi à mardi, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a indiqué que le commandant de la Zone militaire de défense n° 9 avait pris toutes les dispositions sécuritaires pour que les dossiers de recrutement soient reçus de 7h30 à 15 heures et non la nuit.

Il a renchéri, par ailleurs, que c'est aux environs de 23 heures que certains jeunes ont forcé le passage au portail principal et d'autres ont escaladé le mur de clôture du stade provoquant ainsi une bousculade. **Page 3**



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les motocyclistes éduqués sur les risques de la route



A l'occasion de la 12^e Journée africaine de sécurité routière, La Congolaise des routes a organisé, à Brazzaville, des ateliers de sensibilisation des conducteurs des motocyclistes

usagers de la route nationale n° 1 reliant Brazzaville à Pointe-Noire. Cette campagne qui avait pour thème « Faisons du port du casque de protection à moto une obligation

citoyenne pour réduire les risques de décès et de traumatisme dus aux accidents de la route » se propose de s'étendre sur l'ensemble du territoire national. **Page 4**

FOOTBALL

Acodes se propose de créer un institut à Brazzaville

L'Association congolaise pour le développement du sport (Acodes) veut matérialiser son projet de création d'un institut de formation de football avec l'appui de Mohamed Belkacemi, conseiller technique national de la Fédération française de football (FFF). « C'est une formation pour les adultes. Elle va être mise en place sur le moyen et long terme. A force de travailler, on va poser des bases. Souvent on ne vise que le haut niveau. S'il n'y a pas de base, il n'y a pas également de haut niveau », a indiqué le conseiller technique national de la FFF. **Page 13**

EDITORIAL

Denrée rare

Page 2

ÉDITORIAL

Denrée rare

Ressource doublement vitale pour l'homme et sa survie, l'eau devient de plus en plus une denrée rare dans de nombreux quartiers de Brazzaville où les robinets sont régulièrement à sec. La situation très préoccupante interpelle l'entreprise concernée, dont on observera qu'elle est en situation de monopole, laquelle ne communique guère sur les réelles raisons de ces pénuries.

Cette précarité contraint la population à recourir aux puits et forages. Avec l'inconfort et les risques que l'on connaît. Car ces fontaines dont la teneur en chlorure et en potassium reste à prouver constituent en partie une source de maladies hydriques causées par la mauvaise qualité de l'eau consommée.

La production et la distribution de l'eau étant encadrées par une réglementation stricte qui impose des normes définissant la qualité exigible destinée à la consommation, il revient en premier aux pouvoirs publics de veiller à fournir à l'utilisateur un produit sain garanti contre tous les risques immédiats ou à long terme, réels, potentiels ou supposés.

L'eau c'est la vie, nous enseigne le dicton. Il vaut donc mieux prévenir que guérir.

Les Dépêches de Brazzaville

DRAME DU STADE D'ORNANO

Le PCT va être vigilant dans le suivi des mesures gouvernementales

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, dans une interview accordée à la presse, le 22 novembre à Brazzaville, a promis d'être vigilant dans le suivi des mesures que le gouvernement a prises et dans les conclusions des commissions d'enquête mises en place.



Une vue du stade d'OrnanoDR

Le secrétariat permanent du PCT, réuni à son siège, a échangé avec une délégation gouvernementale conduite par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Les échanges ont tourné autour du drame d'Ornano qui a occasionné la mort de trente et un jeunes et fait cent quarante-cinq blessés dans les rangs des Congolais venus déposer les dossiers de recrutement au sein des Forces armées congolaises. « Nous allons être vigilants dans le suivi des mesures que le gouvernement a prises et dans les résultats des

commissions d'enquête qui ont été mises en place. À cet effet, nous allons suivre cela de façon rigoureuse afin de prévenir, à l'avenir, ce genre de situation extrêmement malheureuse », a expliqué Pierre Moussa après l'échange, annonçant la poursuite de ces rencontres.

Présentant aux familles éprouvées ses condoléances les plus attristées, le secrétaire général du PCT a indiqué que le parti est en train de chercher les tenants et les aboutissants d'un tel drame qui ne devait pas, d'après lui, se

produire. « Mais, il s'est produit, nous avons rencontré le gouvernement qui, entre temps, a réagi aussi vivement en créant une cellule de crise et en prenant les premières mesures d'apaisement pour essayer de faire le point. C'est de notre compétence, de notre responsabilité et de notre devoir. Tout parti a les droits et les devoirs de saisir le gouvernement, d'établir un contact avec lui lorsqu'il y a des drames de ce genre », a-t-il précisé.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

DRAME D'ORNANO

Le gouvernement apporte des éléments d'appréciation

Interpellé par l'Assemblée nationale le 23 novembre à la suite du drame survenu à Ornano dans la nuit du lundi à mardi, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a indiqué que toutes les dispositions sécuritaires avaient été prises en dépit de la bousculade qui a occasionné la mort de trente et un jeunes et fait cent cinquante blessés dont cinq sont toujours en soins dans les hôpitaux de Brazzaville.

Auteur de la séance de questions d'actualité, le député de la première circonscription électorale de Gamboma, dans le département des Plateaux, Antoine Bienaimé Obam-Ondon, a demandé au gouvernement des éclaircissements sur la nature du drame, les dispositions prises en amont et les mesures annoncées pour accompagner les blessés et les familles endeuillées. Selon le chef du gouvernement, les opérations de recrutement ont débuté le 15 novembre au poste de commandement de la Zone de défense n°9, sous la coordination de son commandant. Le 18 novembre, le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), coordonnateur du groupe d'anticipation stratégique de la force publique, avait tenu une réunion pour évaluer l'exécution de cette tâche dans toutes les zones de défense. Si les différents rapports

d'étape avaient souligné le bon déroulement des opérations dans les autres départements, Brazzaville nécessitait une attention particulière d'autant plus qu'on observait un nombre de candidats largement supérieur aux capacités d'accueil estimées. Ce qui se manifestait par des séquences de perturbations de la circulation sur le boulevard Denis-Sassou-N'Gesso. C'est ainsi que la décision avait été prise pour délocaliser le lieu de réception des dossiers vers un site offrant plus des capacités d'accueil, notamment au stade d'Ornano abritant la caserne du bataillon des sports des FAC. « Toutes les dispositions logistiques, sécuritaires et d'information pour aménager le site en vue d'accueillir les candidats au dépôt des dossiers à partir du lundi 20 novembre ont été prises. Dans la nuit du 19 novembre, aux environs de 23 heures, plu-

sieurs candidats ont commencé à se regrouper aux alentours du stade d'Ornano. C'est ainsi que vers 4 heures, tenant compte de la foule et dans le souci d'éviter l'obstruction de la voie publique, le dispositif de permanence et de sécurité a fait entrer, à titre préventif, dans le site, les premiers qui étaient arriver depuis 23 heures pour les mettre dans la zone d'attente du gymnase », a expliqué le Premier ministre, précisant que les opérations d'enregistrement et d'accueil ont commencé à 8 h 30 pour prendre fin à 15 h 30. D'après lui, le nombre de dossiers à recevoir était de 700 et les candidats non retenus étaient invités à revenir le lendemain pour la poursuite de l'opération. Un message mal perçu par les jeunes dont certains ont préféré rester aux abords de la caserne et du quartier OCH. Le 20 novembre à 9h, a poursuivi

le Premier ministre, le chef d'état-major général des FAC a fait un point de situation du niveau d'exécution des orientations du samedi 18 novembre et le déroulement de la journée du lundi. « Le compte rendu de situation relevait la présence de près de 3000 jeunes amassés devant le site et que ce chiffre augmentait progressivement. Analysant cette situation, il avait été décidé de renforcer et de réarticuler le dispositif, de porter le nombre de candidats à recevoir par jour de 700 à 1200 et d'augmenter par conséquent le nombre de guichets ; envisager l'ouverture d'un second site d'enregistrement dans les prochains jours. Des actions de persuasion et de dissuasion pour susciter le retour à leur domicile ont été menées, mais les jeunes n'ont pas accepté », a-t-il déploré. C'est aux environs de 23 h,

a rappelé Anatole Collinet Makosso, que certains jeunes ont forcé le passage au portail principal et d'autres ont escaladé le mur, provoquant ainsi une bousculade. Ceci malgré le fait que le commandant de la Zone militaire de défense n°9 avait pris toutes les dispositions sécuritaires impliquant toutes les composantes de la force publique (gendarme, militaire, police) pour recevoir les dossiers de 7h 30 à 15h. « Au regard de cette organisation, aucune opération de réception de dossiers ne pouvait se réaliser la nuit. Les premières conclusions médicales indiquent que la mort est intervenue par étouffement, asphyxie et écrasement. Aucun coup de feu n'a été tiré par les éléments de la force publique », a-t-il conclu, annonçant la publication des conclusions des commissions d'enquêtes mises en place dès que possible.

Parfait Wilfried Douniama

Les «Souverainistes» invitent à la prise des mesures concrètes

Le président du parti Les Souverainistes, Dave Mafoula, a demandé, dans une déclaration rendue publique le 21 novembre à Brazzaville, de protéger la jeunesse suite au drame qui s'est produit dans la nuit du 20 au 21 novembre, au stade Michel d'Ornano, occasionnant la mort d'une trentaine de personnes.

« Ce drame qui endeuille notre nation met en lumière la réalité alarmante et gravissime du chômage des jeunes dans notre pays et l'absence de politiques efficaces de l'emploi par le pouvoir », a déclaré Dave Mafoula.

Il s'est demandé comment un tel événement s'est-il produit dans un domaine censé être celui de la sécurité, alors que l'armée et la police étaient mobilisées pour assurer la protection de ces jeunes.

« Cela soulève de nombreuses questions quant à l'irresponsabilité du gouvernement et à son échec dans la gestion du chômage des jeunes et de la sécurité », a-t-il poursuivi. Pour lui, l'absence de solutions au problème du chômage des jeunes est la racine de ce drame. Le parti Les Souverainistes a



Dave Mafoula

exprimé ses sincères condoléances aux familles endeuillées et pense qu'il est temps que des mesures concrètes soient prises pour encadrer la

jeunesse. Il espère qu'un tel drame ne restera pas impuni et que justice sera rendue aux victimes.

Jean Jacques Koubemba

L'Upads exige une enquête indépendante

Dans une déclaration rendue publique le 22 novembre, à Brazzaville, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) exige une enquête indépendante suite à la mort, dans la nuit du 20 au 21 novembre, d'une trentaine de jeunes congolais postulants au recrutement ouvert par les Forces armées congolaises (FAC).

L'Upads condamne le fait que l'incident s'est produit la nuit aux heures où l'administration publique a déjà fermé ses services. A cet effet, ce parti de l'opposition dénonce l'inorganisation des services techniques du ministère de la Défense nationale.

Elle sollicite que soient punis, conformément à la loi, les coupables de cet acte odieux après l'établissement des responsabilités des uns et des autres. L'Upads demande, en outre, que soient publiés dans les plus brefs délais les résultats des concours d'entrée à la gendarmerie et à la police, à l'effet de réduire la longue attente des candidats obligés de frapper à la porte des FAC pour se donner encore des chances dans le recrutement en cours.

Elle exige du gouvernement une juste et réelle réparation des dommages au profit des familles endeuillées et l'invite à prendre au sérieux la problématique du chômage des jeunes qui atteint aujourd'hui des proportions vertigineuses, afin d'y apporter en toute urgence de vraies solutions.

Roger Ngombé

ROUTE NATIONALE 1

Les conducteurs de motos sensibilisés aux bonnes pratiques de conduite

Les conducteurs de motos, usagers de la route nationale 1, ont été interpellés sur les risques liés à la mauvaise conduite et informés des nouvelles voies réservées aux deux roues au niveau des péages. L'activité menée du 20 au 21 novembre, à Mengo dans le Kouilou, s'inscrit dans le cadre de la 12e Journée africaine de la sécurité routière.

Plusieurs ateliers de sensibilisation ont été organisés en faveur des usagers du principal corridor Brazzaville-Pointe-Noire par La Congolaise des routes (LCR), la société gestionnaire de la Nationale1, en partenariat avec le ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, via la Direction générale des transports terrestres.

Initiée sur le thème « Faisons du port du casque de protection à moto une obligation citoyenne pour réduire les risques de décès et de traumatisme dus aux accidents de la route », cette campagne de sensibilisation qui devra s'étendre sur tout le territoire vise à promouvoir les bonnes pratiques de conduite et à réduire le taux d'accidentologie.

Les échanges avec ces usagers de la route ont, en effet, porté sur l'import-



Les conducteurs de motos prenant part à la sensibilisation de LCR/DR

Les échanges avec ces usagers de la route ont, en effet, porté sur l'importance du port du casque ; les dépassements dangereux aux barrières de péages ; les risques liés aux surcharges de motos souvent observées sur le corridor routier et les bonnes pratiques de sécurité à adopter sur la route.

tance du port du casque ; les dépassements dangereux aux barrières de péages ; les risques liés aux surcharges de motos souvent observées sur le corridor routier et les bonnes pratiques de sécurité à adopter sur la route. Les conducteurs de motos ont donc été orientés sur les voies qu'ils vont désormais emprunter au niveau de chaque poste de péage. Ils ont également bénéficié de contrôles gratuits des niveaux d'huile et de pression des pneus le long de l'axe routier, grâce à l'équipe de Total Energies.

Pour rappel, la société LCR, créée en 2019, est la concessionnaire de la route nationale 1, avec pour mission de développer un réseau routier de qualité, de promouvoir les bonnes pratiques liées à la sécurité routière...

Gloria Imelda Lossele

TRIBUNE LIBRE

An LXV de la République : construction d'une mémoire nationale

La mémoire est le souvenir qu'un peuple a gardé des événements importants, heureux ou malheureux de son passé. Pour les célébrer, les historiens parlent du devoir de mémoire, une obligation morale de se rappeler collectivement de ces derniers.

Au Congo, disons-le d'entrée de jeu, la population a un rapport assez ambigu avec son passé lointain. En témoigne la proclamation de la République faite le 28 novembre 1958 qui ne sera célébrée pour la première fois que plus d'un demi-siècle après. Comme si pendant près de 80 ans, la colonisation n'avait été qu'un long fleuve tranquille.

L'histoire qui nous a été enseignée pendant la période coloniale et les traces durablement conservées que la colonisation elle-même a laissées sur nos paysages urbains et dans nos têtes, parce qu'elles participent activement de la fabrication de l'oubli, ont sérieusement empêché la construction d'une mémoire nationale. Cette réalité s'est aggravée avec les divers troubles politiques dont la récurrence et la violence occupent encore aujourd'hui tous les esprits.

Ils ont endormi, voire effacé la mémoire du temps qui a précédé la proclamation de la République célébrée à Brazzaville pour la première fois le 28 novembre

2010, 52 ans après la naissance de la République et environ 20 ans après le rétablissement du premier ordre républicain par la Conférence nationale souveraine. Et depuis, la journée est fériée et chômée.

Cette première commémoration de la proclamation de la République fut, entre autres, marquée par un fait important car hautement symbolique, l'inauguration dans la capitale de la première et jusqu'à l'unique « Place de la République » du pays, à l'endroit de ce qui était jadis communément appelé « Rond-point du Centre culturel français ».

Le 28 novembre 2023, la République aura 65 ans. La célébration de ce bel âge pourra être placée sous le signe de la « Construction de la mémoire nationale ». Ce moment de repenser les commémorations sera dédié à l'élaboration d'un programme d'achèvement de ce devoir de mémoire initié il y a 13 ans. Il s'agit, dans un premier temps, de multiplier les « Place de la République » en les élargissant aux douze chefs-lieux de nos départements administratifs et aussi à certaines des villes importantes du pays.

Celles-ci devraient être ouvertes dans les anciennes villes à l'endroit des espaces où pendant la période coloniale furent célébrés les 14 juillet et depuis la procla-

mation de l'indépendance, les 15 août. De chacune d'elles pourraient partir, si les circonstances le permettent, une « Avenue du 28 novembre 1958 » et aussi « une Avenue ou une Rue de la République ». Autant de lieux de mémoire où la République sera désormais célébrée comme espace de concorde nationale et donc de renforcement de l'esprit patriotique.

Au Congo, les historiens ont depuis manqué d'ambition réelle, renonçant ainsi à explorer les grandes questions mémorielles du pays. Ce qui confère du mérite à un artiste comme Jacques Loubelo, chantre de la Nation et du patriotisme s'il en est. Sa chanson, « Congo », sortie au début des années 1960, chantée en lari et en lingala, fait de cet hymne à la paix le « chant des patriotes » et doit être traduite en Kituba, autre langue locale du pays et en plusieurs de nos langues maternelles pour être comprises par tous. Elle devrait être chaque fois entonnée après l'hymne national, « La Congolaise », dans les grandes manifestations qui célèbrent la Nation.

La mise en exécution de ce programme, prélude à la construction d'un vrai sentiment patriotique, exige de la part du ministère des Industries culturelles la convocation d'un colloque scientifique sur le thème de la « Construction d'une

mémoire nationale ». Les conclusions devraient déboucher sur la création d'une Délégation nationale à la mémoire. Placée sous sa férule, elle sera chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une véritable « Politique nationale de la mémoire » dans le but précis de la construction, du partage et de la transmission d'une mémoire collective.

Fortement et durablement enracinée dans la vie de la population, la mémoire participera au renforcement de l'unité nationale et à la construction d'un vrai sentiment patriotique sans lesquels, comme il nous est donné de le constater dans la plupart des domaines, tout effort de développement et tout idéal de paix sont illusoire et demeureront pour longtemps de vains slogans. La mémoire bien expliquée et bien comprise par le peuple permet de faire de la Nation au sens noble de resserrer les rangs autour d'une patrie en proie à l'oubli de son passé et aux tiraillements divers qui lui sont conséquents.

Anthropologues, artistes, architectes, enseignants d'histoire-géographie, historiens, hommes de culture, sociologues... seront tous regroupés au sein de cette Délégation pour que renaisse plus forte et plus vraie la nation congolaise.

Hopiel Ebiatsa, historien et écrivain

VIE SYNDICALE

Une nouvelle équipe de la section CSTC installée à la DGIFN

Après la dissolution, le 21 novembre dernier de l'ancienne équipe de la section de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) au sein de la Direction générale des institutions financières nationales (DGIFN), les membres de la Fédération nationale des travailleurs des régies financières (Fénatref) ont mis en place, le 23 novembre, un nouveau bureau qui défendra les intérêts des agents de cette structure.

Selon le secrétaire général de la Fénatref, chargé de la mobilisation, Euloge Mboussa, les membres de l'ancien bureau se sont affichés par des actes qui ne cadrent pas avec les normes. Il estime que ces derniers ont d'autres agendas et ne respectent pas la Fédération et la Confédération.

Les agents de la DGIFN qui souhaitent garantir le bon fonctionnement de cette structure tout en respectant leur condition de travail ont ainsi voté, de façon unanime, le 23 novembre, les collègues qui les représenteront désormais à travers la section CSTC.

Les membres de la Fénatref ont rappelé que sur instruction de la Fédération, des négociations ont été menées mais sans suite favorable. D'où la nécessité de la dissolution de l'ancien bureau et la mise en place



Les agents de la DGIFN mettant en place la section CSTC/Adiac

d'une nouvelle équipe dirigeante de la section SC-TC-DGIFN.

Au terme de l'élection, c'est Rove Akouala Oviebo qui a été élu comme secrétaire général chargé de la juridiction et des conflits du travail. Il sera secondé par

Paul Fabien Okana comme secrétaire général chargé de l'organisation et des élections professionnelles. Pour leur part, Clarisse Ingoba, Constance Madio et Abdal Angor évolueront dans ce nouveau bureau respectivement comme chargés des af-

aires sociales, des finances et de l'administration.

Lenine Dimi occupe le poste de secrétaire chargé des droits humains et Jérôme Atipo de responsable de la formation syndicale. La communication a été confiée à Anicet Mombondet Etsouaka

tandis que Van Guelor Okombi s'occupera de la culture et des sports. Ce nouveau bureau souhaite collaborer avec la direction générale afin de garantir les intérêts des agents et le bon fonctionnement de la DGIFN.

Rude Ngoma

PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES

Ignié accueille une marche populaire

La Fondation « Eboko » que dirige Vanessa Mavila organise, le 25 novembre à Ignié, dans le département du Pool, en partenariat avec le député du district, Ernest Vianney Enko Mbalawa, et autres associations partenaires, une marche populaire pour sensibiliser l'opinion à la préservation des écosystèmes forestiers.

La marche populaire d'Ignié connaîtra la participation de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault. Elle partira du rond-point situé à l'entrée de la localité pour chuter au Centre de formation du football, en passant par le collège, le marché, la station-service, la sous-préfecture et le poste de police.

Au marché central, les organisateurs marqueront une escale pour sensibiliser les vendeuses aux violences faites à l'égard des femmes et à la masculinité positive. La marche populaire se clôturera par une vaste opération de planting d'arbres à la sortie de la localité, afin de la doter d'une forêt artificielle pouvant générer du carbone capable de protéger le district contre les effets néfastes du changement climatique. L'objectif de l'événement est d'inciter la population d'Ignié à gérer à bon escient la biodiversité jugée nécessaire pour la survie de l'humanité.

Firmin Oyé

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Les conclusions de la conférence d'évaluation serviront pour 2024

La conférence d'évaluation des activités majeures des Forces armées congolaises (FAC), année 2023, qui a réuni les commandants organiques centraux et les commandants des zones militaires de défense ainsi que les directeurs de l'état-major, s'est achevée le 22 novembre à Brazzaville.

Au terme de la réunion de trois jours débutée le 20 novembre, les participants se sont accordés, lors de la synthèse de fin des travaux, suivant les indicateurs qui leur ont été communiqués, à traduire sur le terrain le processus de planification des activités des FAC pour l'année 2024 afin que la copie qui est rendue soit conforme aux attentes de la très haute hiérarchie, à savoir dans le domaine de l'inscription et de l'entraînement de faire preuve d'anticipation et de rigueur dans la programmation et le suivi de la progression des exercices trimestriels de fin d'année d'instruction ; la directive particulière à la congolisation des documents opérationnels et d'inscription au sein des FAC ; la recherche à l'efficacité de l'action des FAC ; le renforcement de la fluidité du dialogue entre les commandants territoriaux (...).



Le chef d'état-major général des FAC/Adiac

L'obligation est faite aux chefs à tous les niveaux de rechercher en permanence l'excellence dans l'exercice des commandements respectifs. De ce fait, les difficultés devraient régulièrement se transformer en motivation pour relever les défis qui se présentent.

Le chef d'état-major général des FAC, Guy Blanchard Okoi, qui a présidé la cérémonie de clôture, a précisé les attentes par rapport aux diffé-

rents thèmes développés : « Veillez particulièrement au respect des règles de comportement et d'engagement. Je rappelle qu'une tolérance zéro devrait être appliquée à tout personnel militaire coupable d'actes contraires aux prescriptions faites. Votre responsabilité individuelle est engagée, en votre qualité de superviseur, de coordinateur de cette activité dans votre zone militaire de défense ». Il a demandé aux commandants des zones militaires de défense d'inciter leur personnel à la lecture, surtout si la finalité exigée est la rédaction, selon le niveau et la compréhension de chacun, d'une fiche de lecture par livre lu. Cela les préparera aux différents tests et concours, tout en relevant leur culture générale, leur niveau éthique et de discipline.

Guillaume Ondze



COMMUNIQUE DE PRESSE

« INDEMNISATION DES CLIENTS DE LA BANQUE GABONAISE DE DEVELOPPEMENT EN LIQUIDATION »

Le Fonds de Garantie des dépôts en Afrique Centrale (FOGADAC) est un établissement public à vocation sous régionale qui a été créé en 2009 et a effectivement démarré ses activités en février 2011. Son siège est dans les locaux de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) à Libreville. Son rôle est d'indemniser les épargnants en cas d'indisponibilité de leurs dépôts auprès d'un établissement de crédit opérant en zone CEMAC et d'apporter son concours à un de ces établissements dont la situation laisserait craindre à très brève échéance une indisponibilité totale ou partielle des dépôts. Le FOGADAC rembourse les avoirs éligibles au titre de la protection des dépôts à hauteur de 5 millions de francs CFA par ayant droit et par établissement de crédit.

Les dépôts publics, des établissements de crédit, des entreprises d'assurance, des organismes de retraite et fonds de pension ainsi que ceux en devises sont exclus de tout remboursement par le Fonds de Garantie.

Suite à l'indisponibilité des dépôts des clients de la Banque Gabonaise de Développement (BGD) en liquidation constatée le 12 décembre 2022 par le Président de la COBAC, le FOGADAC a engagé la mise en œuvre de la garantie des dépôts et la procédure d'indemnisation des clients de cette banque.


La liste des clients de la BGD en liquidation dont les dépôts sont éligibles à l'indemnisation du FOGADAC a fait l'objet d'une large diffusion à la radio, à la télévision et dans le quotidien national de la République Gabonaise. La procédure de confirmation des soldes suit actuellement son cours dans les locaux de la banque en liquidation sis à Libreville, quartier Louis, immeuble Zébra.

Les règlements ont effectivement commencé le 08 mai 2023, sur la base des relevés d'identité bancaire transmis par les clients concernés. Pour les clients ne disposant pas d'un compte bancaire dans un autre établissement de crédit, les règlements se font par *mobile money* et aux guichets des banques mandataires, désignées à cet effet. Il s'agit de BGFIBank Gabon, la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG) et l'Union Gabonaise de Banque (UGB).

Une fois l'opération d'indemnisation terminée, le FOGADAC transmettra au liquidateur le détail par déposant des créances indemnisées et se subrogera dans leurs droits auprès du liquidateur qui indemnifiera également, en fonction des actifs réalisés, les déposants pour la partie de leurs dépôts non couverte par le FOGADAC.

En somme, le FOGADAC contribue à la stabilité du système financier et à la protection des dépôts. De ce fait, il se positionne comme un vecteur essentiel au maintien de la confiance du public dans le système financier sous régional.

MKT

Pour le Comité de Direction,
Le Président,
Le Président

ABBAS MAHAMAT TOLLI

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Les cadres élaborent un manuel de procédures

Le président de l'institution d'enseignement supérieur, le Pr Ange Antoine Abéna, a ouvert le 23 novembre à Brazzaville l'atelier d'élaboration du manuel de procédures et des programmes, un document qui renouvelle la pertinence, l'efficacité et l'efficacité de cet établissement.

Afin de réorienter et de reconstruire les conditions de l'excellence de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN) à l'échelle mondiale, le document qui sera élaboré aidera également à moderniser le cadre juridique, l'organigramme, les outils, les modes de décision et les orientations stratégiques.

Pour les générations présentes et futures, le manuel de procédures et des programmes permettra de décrire l'organisation, les procédures formelles, la gestion institutionnelle, académique, sociale, administrative, financière et comptable ainsi que les activités de l'institution. C'est ainsi qu'il va regrouper les documents officiels de l'université et ses services ainsi qu'un ensemble cohérent de procédures et de consignes afin de faciliter le fonctionnement des services et l'exécution de leurs tâches. Ce manuel de procédures et des programmes sera mis à la disposition de la communauté.

« La description des procédures devra s'inspirer des pratiques actuelles à l'UDSN et des meilleures pratiques. Elle vise à corriger, le cas échéant,



les dysfonctionnements de l'existant. L'efficacité du système de gestion, tributaire du respect et de l'application effective de ces procédures. Des contrôles réguliers permettront à l'université de remédier aux différents risques qui peuvent découler de irrégularités ou de litiges rencontrés », a indiqué le Pr Bonaventure Mvé Ondo, à l'ouverture des travaux.

Dans le cadre des procédures, le document en cours d'élabora-

tion va donner un cadre formel de régularité d'exécution de toutes les opérations qui portent sur le fonctionnement de l'université. Il va définir les postes et les attributions afférentes permettant d'assurer la régularité dans le traitement des opérations de même nature. Egalement, il mettra en œuvre un contrôle interne efficace afin de réduire les risques d'irrégularité. Au cours de l'atelier, les participants s'intéresseront aussi aux missions opérationnelles

Les participants au séminaire/Adiac

du manuel de procédures et des programmes, entre autres, assurer le gain en efficacité dans l'exécution des actions et des tâches par la formalisation des procédures, garantir la continuité dans la bonne marche de l'institution, sécuriser son fonctionnement et enfin, partager la culture commune dont les procédures servent de point de départ pour la formation de tout le personnel.

L'UDSN collabore aussi avec la représentation de l'Unesco pour

améliorer la diversification et la professionnalisation de ses formations. « Le processus engagé dans le cadre d'élaboration du manuel de procédures et des programmes nous intéresse beaucoup. Nous allons nous inscrire dans la mise en œuvre de ce qui sera décidé et l'accompagner », a assuré Fatoumata Barry Marega, représentante de l'Unesco au Congo.

Pour le président de l'UDSN, le manuel de procédures et des programmes est une composante de la démarche qualité. « L'UDSN a pour vocation de répondre aux besoins du Congo, de la sous-région, de l'Afrique et du monde à travers une offre de formation diversifiée afin de contribuer au développement économique, social et culturel de nos populations. (...) L'axe 2 de notre plan stratégique 2022-2026 a pour première activité la mise en place d'un système de management par la qualité dans la gouvernance, la formation et la recherche... », a indiqué le Pr Ange Antoine Abéna.

Fortuné Ibara

DONATION

Des outils informatiques offerts à l'Institut Confucius

Le don a été remis, le 23 novembre, par le directeur général de la société Soremi, Cheng Shenghong, à l'Institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

Réceptionné par le directeur congolais de l'Institut Confucius, Antoine Ngakosso, le don de quatre ordinateurs et deux projecteurs servira à améliorer les conditions d'enseignement et de travail des étudiants de l'Institut Confucius. Pour Zhang Lingling, enseignante à l'Institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi en provenance de l'université de Jinan, ces ordinateurs viennent à point nommé parce qu'ils permettront de surmonter les difficultés en insuffisance matérielle. Elle a précisé que cette année l'Institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi compte 681 étudiants.

Elle a rappelé que ce n'est pas pour la première fois que la société Soremi, basée à Pointe-Noire, fait un don

à l'Institut Confucius. Cette année seulement, a-t-elle dit, Soremi avait offert à l'Institut Confucius une bourse de 201 000 FCFA pour motiver les apprenants de la langue chinoise à continuer leurs études au sein de cet institut. En effet, il y a un examen de texte HSK et HSKK pour évaluer le niveau de la langue chinoise. Les meilleurs étudiants bénéficient de cette bourse. La première édition avait eu lieu à la fin du mois de juillet. A Brazzaville, il y a eu trois lauréats qui ont obtenu ce prix et deux à Pointe-Noire.

Aussi, a souligné Zhang Lingling, le directeur de la société Soremi veut jouer un rôle communautaire, notamment par le recrutement des étudiants ayant appris la langue chinoise à la fin



Le directeur général de la société Soremi, les responsables de l'Institut Confucius et les étudiants lors de la cérémonie/DR

de leurs études à l'Institut Confucius. A titre illustratif, a-t-elle ajouté, en décembre de l'année dernière, la société Soremi a recruté vingt étudiants et pour cette année, il y en a trois déjà. De nombreux Congolais sont appelés à travailler à Soremi mais doivent avant tout passer par l'Institut Confucius.

Profitant de l'occasion, Zhang Lingling est revenue sur le séjour agréable passé par dix

étudiants congolais de l'Institut Confucius en Chine, dont sept de Brazzaville et trois de Pointe-Noire, pour un stage d'immersion en langue chinoise de trois semaines, en octobre dernier. Ce stage qui a débuté en 2013 par l'envoi en Chine de vingt étudiants par l'Institut Confucius avant d'être interrompu en 2019 à cause de la covid-19 a repris cette année avec un nombre réduit de dix étu-

dants. Il est pris en charge à 100% par l'Institut Confucius. Les étudiants ont visité trois villes chinoises, à savoir Beijing, Jinan et Qufu, ville natale de Confucius. Ils ont eu des échanges culturels et suivi une formation de la langue chinoise à l'université de Jinan. Le but étant de les amener à mieux apprendre le chinois et mieux connaître la culture chinoise.

Bruno Okokana

NATIONS UNIES

Une réforme du Conseil de sécurité s'impose

Alors que la guerre fait rage en Ukraine et à Gaza, « la question de la réforme du Conseil de sécurité est plus pressante que jamais », a déclaré le président de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Le président de l'Assemblée générale des Nations unies, le Trinidadien Denis Francis, lors du débat annuel portant sur l'évaluation du principal forum de l'ONU pour la paix et la sécurité, a déclaré que sans réforme structurelle, la performance et la légitimité du Conseil de sécurité continueraient inévitablement de souffrir. « La violence et la guerre continuent de se propager dans les régions du monde entier, tandis que les Nations unies semblent paralysées, en grande partie à cause des divisions au sein du Conseil de sécurité », a-t-il déploré. Selon lui, le Conseil « manque d'urgence » à son mandat de gardien principal du maintien de la paix et de la sécurité internationales. « En l'absence d'une réforme structurelle » les résultats de Conseil ne seront pas à la hauteur des attentes, a-t-il ajouté. « En l'absence de réforme structurelle, ses performances et

sa légitimité continueront inévitablement à en pâtir, tout comme la crédibilité et la pertinence des Nations unies elles-mêmes », se convaint le président de la 77^e Assemblée générale de l'ONU. Si la question de la représentation équitable au sein du Conseil figure à l'ordre du jour de l'Assemblée depuis 1979, les appels à sa réforme se sont mul-

tipliés dans le contexte de l'aggravation des conflits actuels dans le monde. Lors du débat annuel de haut niveau de septembre, la réforme du Conseil a été évoquée récurremment à la tribune, y compris l'augmentation du nombre de membres constitutifs. L'incapacité du Conseil

Une paralysie aussi dangereuse que le chaos

Dans son discours, Dennis

Francis a averti l'Assemblée générale que l'état de paralysie au Conseil de sécurité pouvait être tout aussi dangereux que le chaos. « Je préviens cette auguste assemblée que la paralysie peut être un ennemi aussi redoutable que le chaos. Nous ne pouvons pas perpétuer utilement des positions qui, bien que familières, ne nous rapprochent pas les uns des autres », a indiqué le président de l'Assemblée générale, appelant à une réflexion nouvelle et innovante sur les réformes. « L'un des moyens de rétablir la confiance », a-t-il dit, est de renforcer la solidarité et la conciliation. Il a souligné l'importance du sommet de l'avenir qui se

Une réforme urgente

Dans leurs déclarations, les États membres de l'ONU ont réaffirmé que la réforme était plus urgente que jamais. S'exprimant au nom du groupe L.69 des pays en développement d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes, la représentante permanente adjointe de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Nedra Miguel, a déclaré qu'il s'agissait d'une « dure réalité » que le Conseil n'était « plus adapté à son objectif ». La surreprésentation des pays occidentaux au sein du Conseil ne reflète ni la diversité de la composition de l'ONU ni les réalités géopolitiques actuelles, a-t-elle affirmé, soulignant que la réforme est non seulement urgente, mais aussi une condition préalable à la paix, à la stabilité et à la sécurité internationales ainsi qu'à un ordre multilatéral efficace.

Noël Ndong

« Je préviens cette auguste assemblée que la paralysie peut être un ennemi aussi redoutable que le chaos. Nous ne pouvons pas perpétuer utilement des positions qui, bien que familières, ne nous rapprochent pas les uns des autres »

Francis a averti l'Assemblée générale que l'état de paralysie au Conseil de sécurité pouvait être tout aussi dangereux que le chaos. « Je préviens cette auguste assemblée que la paralysie peut être un ennemi aussi redoutable que le chaos. Nous ne pouvons pas perpétuer

tiendra l'année prochaine, appelant les États membres à « saisir cette occasion » de rompre avec des positions ancrées et de promouvoir la réforme du Conseil de sécurité par des mesures pratiques qui soutiennent l'efficacité et représentent toute la diversité du monde d'aujourd'hui.

tiendra l'année prochaine, appelant les États membres à « saisir cette occasion » de rompre avec des positions ancrées et de promouvoir la réforme du Conseil de sécurité par des mesures pratiques qui soutiennent l'efficacité et représentent toute la diversité du monde d'aujourd'hui.

NÉCROLOGIE



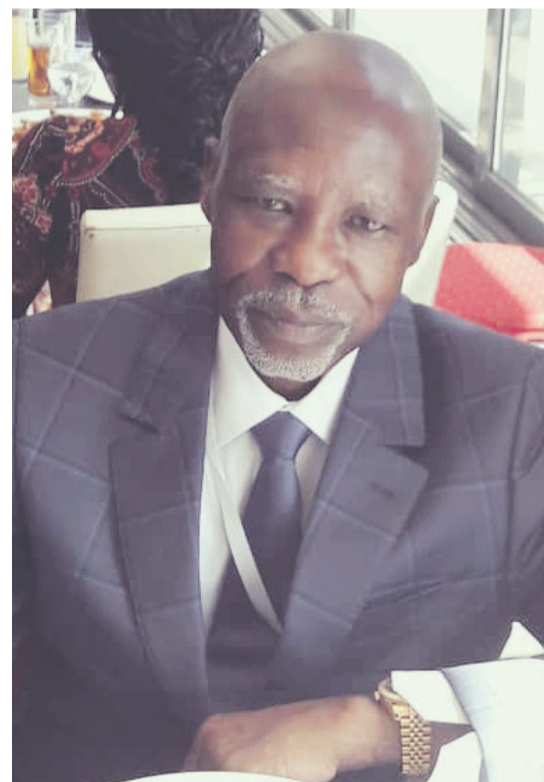
Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Monsieur Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, le colonel Lucien Nkoua, messieurs Aimé MFoutou, Fulgence Adicolle Goum, Jean Michel Adicolle, ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès inopiné de leur épouse, fille, sœur et belle-sœur, Mme Maguessa Ebomé née Nkoua Ngamakita Laeticia Dawson, survenu le 15 novembre 2023 à Paris (France).

La veillée funèbre se tient à Moukondo sur la rue Djoueri, n° 15, non loin du rond-point Mazala.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

La Chambre nationale des notaires du Congo a la tristesse de porter à la connaissance des Notaires du Congo, à la grande famille de la justice ainsi qu'aux usagers, parents, amis et connaissances le décès de Maître Marcel Ngavouka, ancien vice-président de la Chambre nationale des notaires du Congo, survenue le 17 novembre 2023 à l'hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient à Pointe-Noire, virage Mayinga, quartier Mayinga. Ladite Chambre présente ses condoléances les plus attristées à la famille biologique de l'illustre disparu.

Le Secrétaire à la Communication, maître Giscard Bavoueza-Guinot



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

UNION AFRICAINE

Le Congo fait le bilan de sa présidence à la tête du CTS sur les TIC

Le ministre congolais des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique a présidé, le 23 novembre à Addis-Abeba, la cérémonie d'ouverture de la cinquième réunion du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union africaine (UA) sur les TIC et la communication, en sa qualité de président du bureau du Conseil des ministres. Une occasion pour Léon Juste Ibombo de faire le bilan du mandat du Congo arrivé à son terme.

Léon Juste Ibombo a, d'emblée, rappelé que le CTS sur les TIC et la communication est le siège de l'obligation contractuelle de ses États membres d'assurer la supervision, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques, programmes et autres décisions prises par les organes de l'UA dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Selon lui, le Congo a débuté son mandat dans un contexte de crise socio-sanitaire mondiale due à la pandémie de covid-19. En dépit des défis liés à cette pandémie, le bureau a poursuivi, a-t-il dit, son travail dont les résultats obtenus sont à saluer.

Il s'agit, entre autres, de la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique dont les documents clés ont été approuvés en 2022 ; du cadre d'interopérabilité de l'UA pour l'identification numérique ; du cadre de politique de l'UA en matière de données. A cela, s'ajoutent la création en cours des comités d'experts des États membres pour superviser et fournir des orientations sur la mise en œuvre desdits cadres ; l'entrée en vigueur de la Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel, dite convention de Malabo.

Grâce au plaidoyer mené par la Commission de l'UA auprès des États membres, le seuil de mise en

œuvre de la convention a été atteint, a rappelé Léon Juste Ibombo. Exprimant sa gratitude aux quinze États membres qui ont déposé leurs instruments de ratification auprès de la Commission de l'UA, le président du bureau du Conseil des ministres du CTS de l'UA sur les TIC et la communication a invité les autres pays à emboîter le pas dès que possible.

Brazzaville abritera le Forum africain sur les compétences numériques

Il est également revenu sur les différentes recommandations formulées à la réunion en ligne organisée par le bureau, le 22 juin 2022. En effet, les participants à cette rencontre demandaient aux États membres de nommer des experts aux comités africains d'experts pour l'identification numérique et la gouvernance des données aux fins de superviser la mise en œuvre des cadres continentaux pour la politique des données et l'interopérabilité de l'identification numérique. La Commission de l'UA avait reçu la mission d'accélérer l'élaboration des stratégies, cadres politiques et projets numériques et d'en faire rapport à la cinquième session ordinaire du CTS sur la communication et les TIC. Les participants suggéraient aussi un soutien à la création du marché numérique unique d'Afrique pour exploiter, de manière opti-



Léon Juste Ibombo présentant le bilan du Congo/DR

male, le potentiel de la Zone de libre-échange continentale africaine. Ainsi, le constat fait est que des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de ces recommandations. « Au niveau de mon pays, la République du Congo, la mise en œuvre de ces recommandations a porté sur les chantiers suivants : l'opérationnalisation du Centre africain de recherche en intelligence artificielle ; l'opérationnalisation de l'Agence de développement de l'économie numérique ; la

création de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information ; la création en cours de la Commission nationale de protection des données ; la construction en cours du Data center national », a annoncé Léon Juste Ibombo, invitant la Commission de l'UA à inscrire le Centre africain de recherche en intelligence artificielle dans son plan d'action et initiatives de l'agenda 2063.

Il a, par ailleurs, annoncé l'organisation à Brazzaville, du 18 au 20 décembre prochain, du

premier Forum africain sur les compétences numériques, en partenariat avec l'académie digitale de Smart Africa. Le ministre congolais des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique a, enfin, souligné que malgré des efforts consentis en matière de digitalisation en Afrique, il subsiste encore de nombreux obstacles dans la pose des piliers fondamentaux de la stratégie de la transformation numérique, indispensables à l'atteinte maximum des Objectifs de développement durable. A titre d'exemple, il a cité la faiblesse en termes d'infrastructures, notamment une électricité peu fiable et une connectivité inabordable, en particulier dans les zones rurales ; des capacités humaines et des compétences numériques limitées ; la nécessité d'une politique et d'une réglementation agiles pour répondre à la dynamique des technologies émergentes. Sans oublier la nécessité d'augmenter les investissements dans les startups à travers le continent pour continuer à développer les entrepreneurs technologiques.

« Nous devons donc poursuivre nos efforts collectifs pour inciter toutes les parties prenantes à davantage contribuer à l'accélération de la transformation numérique de l'Afrique », a conclu Léon Juste Ibombo.

Parfait Wilfried Douniama

NUMÉRIQUE

Bertin Mantobo annonce le début effectif du travail à ses administrés

Le secrétaire général au Numérique, Bertin Mantobo Menetudia, a eu un échange, le 20 novembre, avec les agents et cadres du secrétariat général sur l'avenue Lubefu, dans la commune de Gombe, à Kinshasa.

Bertin Mantobo Menetudia a de prime abord rappelé que c'est grâce au chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, que cette entité nouvelle administrative est, aujourd'hui, effective et fonctionnelle. Et tout doit avancer, selon la volonté du président de la République, actuellement candidat pour sa réélection à la présidentielle du 20 décembre prochain, a-t-il dit. Il a salué le travail abattu par deux membres du gouvernement dont le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, Jean Pierre Lihau Kalokola, et son collègue du Numérique, Désiré Casimir Eberande Kolongele, pour la mise en place du secrétariat général au Numérique.

Cette rencontre avec les agents est intervenue quelques jours après leurs notifications et affectations. Une occasion pour le secrétaire général de rappeler à ses administrés leurs droits et devoirs. Doyen de l'administration, notamment des PTNTIC où il a passé trente ans, Bertin Mantobo a invité les cadres et agents du secrétariat du Numérique à se mettre consciencieusement au travail, insistant sur le fait de ne pas mystifier tout ce qui est numérique tel les smartphones. Aussi les a-t-il exhortés sur la nécessité de recourir aux dispositions administratives mises à leur portée.

Premier secrétaire général de cette nouvelle admi-



Les cadres et agents de cette nouvelle administration de l'Etat/DR

nistration de l'Etat, Bertin Mantobo a convié ses administrés au respect, à la ponctualité afin de faire du secrétariat du Numérique congolais un vrai levier d'in-

tégration, de bonne gouvernance, de croissance économique et du progrès social, selon le souhait de son initiateur, le président Félix Antoine Tshisekedi.

Notons-le, le ministère du Numérique existe depuis 2021 et son administration s'opérationnalise progressivement.

Martin Enyimo

FINANCE INTERNATIONALE

Nécessité d'un changement pour le financement des PMA

Selon le rapport 2023 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) à propos des pays les moins avancés, ces derniers supportent l'essentiel des coûts de la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone.

La Cnuced souligne la nécessité de réformer l'architecture financière internationale afin de cibler spécifiquement les besoins de financement des quarante-six pays les moins avancés (PMA), dont trente-trois se trouvent en Afrique. « On se rend davantage compte que l'AIF actuelle est mal adaptée à la fois pour faire face aux chocs systémiques et, plus fondamentalement, pour mobiliser des ressources pour les PMA à l'échelle requise », indique le rapport 2023 de la Cnuced. Le texte appelle également la communauté internationale à aider les PMA à renforcer la capacité de l'État à lever des impôts, à gérer les ressources fiscales et à effectuer des dépenses à long

terme pour des projets de développement ainsi que d'adaptation au changement climatique. Selon le document, les contraintes budgétaires des PMA menacent gravement leur capacité à mettre en œuvre des politiques de développement cruciales, ce qui pourrait faire dérailler les progrès vers les Objectifs de développement durable (ODD) et une transition à faible émission de carbone. Le rapport souligne les besoins de financement consi-

dérables des PMA pour la transformation structurelle, qui est nécessaire pour atteindre les ODD. Les estimations antérieures à la pandémie du coronavirus ont révélé un besoin d'investissement annuel supérieur à 1 000 milliards de dollars pour les PMA. La Cnuced parle de l'inadéquation du financement extérieur actuel des PMA, qui est entaché de conditionnalités économiques et politiques, d'inefficacité et de coûts élevés. Le texte appelle à une

augmentation substantielle du financement du développement et du climat ; et souligne l'escalade du service de la dette, qui entrave les dépenses publiques indispensables à la réalisation des ODD. Pour accroître la marge de manœuvre budgétaire, la Cnuced appelle les donateurs bilatéraux à respecter leurs engagements en augmentant l'aide publique au développement de ces pays pour atteindre les niveaux prévus par les accords internationaux.

Un préjugé ancré dans les notations de crédit

La Cnuced considère également que le lancement prochain du Fonds pour pertes et dommages, lors de la COP28, pourrait changer la donne pour les PMA. Le rapport appelle aussi la communauté internationale à aider les PMA à renforcer la capacité de l'État à lever des impôts, à gérer les ressources fiscales et à effectuer des dépenses à long terme pour des projets de développement et d'adaptation au changement climatique. Le service de la dette des PMA a grimpé à 27 milliards de dollars en 2021, soit une augmentation vertigineuse de 37 % par rapport aux 20 milliards de dollars de l'année précédente.

Noël Ndong

« On se rend davantage compte que l'AIF actuelle est mal adaptée à la fois pour faire face aux chocs systémiques et, plus fondamentalement, pour mobiliser des ressources pour les PMA à l'échelle requise »

GÉOTHERMIE

L'Afrique dépassera l'Europe

L'augmentation de la production géothermique a fait bondir les bénéfices de la compagnie d'électricité kényane, KenGen, alors que Rystad Energy prédit que l'industrie géothermique africaine sera plus importante que celle de l'Europe d'ici à 2030.

La capacité géothermique de l'Afrique devrait plus que doubler au cours des sept prochaines années, ce qui permettra à l'industrie géothermique du continent de dépasser celle de l'Europe, selon une étude publiée par la société de conseil Rystad Energy. Le cabinet prévoit que la capacité de production d'énergie géothermique atteindra 13 GW en Afrique d'ici à 2050, contre seulement 1 GW environ aujourd'hui. La production d'électricité à partir de ressources géothermiques

implique l'exploitation de bassins d'eau surchauffée et de vapeur créés par le magma qui s'écoule profondément sous la surface de la Terre.

Lorsque les conditions géologiques le permettent – généralement dans les régions volcaniques ou le long des limites des plaques tectoniques –, ces ressources géothermiques peuvent être acheminées jusqu'à la surface et converties en électricité. La chaleur produite par les ressources géothermiques peut également

être utilisée à diverses fins.

La région de la vallée du Rift, en Afrique de l'Est, présente de loin les conditions les plus favorables à la production d'énergie géothermique sur le continent. Reflétant cet élan rapide, la compagnie d'électricité kényane KenGen a annoncé une augmentation de 48 % de ses bénéfices. Rystad cite aussi l'Éthiopie, Djibouti, la Tanzanie et la Zambie comme les autres pays clés pour l'énergie géothermique en Afrique. Ces pays ont toutefois été beaucoup plus lents à développer leurs ressources géothermiques que le Kenya.

Les prévisions de Rystad suggèrent que l'Éthiopie produira 7 TWh d'électricité à partir de sources géothermiques d'ici à 2030, contre seulement 0,4 TWh aujourd'hui. Cela dépendra de la réussite de plusieurs projets encore en phase de développement, notamment ceux de Tulu Moye, Aluto-Langano et Corbetti. D'ici à 2050, Rystad estime que l'Éthiopie pourrait produire 24 TWh à partir de sources géothermiques, ce qui représenterait environ un cinquième de son approvisionnement en électricité.

N.Nd.

ALGÉRIE

Une commission d'historiens se réunit à Constantine

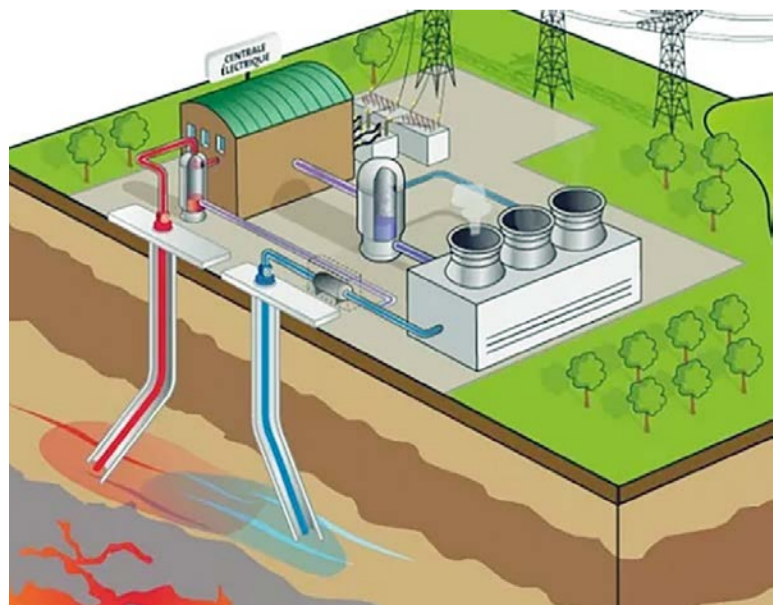
Une commission d'historiens français et algériens, créée en août 2022 pour travailler sur la colonisation française et la guerre, se réunit les 22 et 23 novembre à Constantine pour la première fois.

La création de l'instance de dix membres avait été annoncée en août 2022 par les présidents français, Emmanuel Macron, et algérien, Abdelmadjid Tebboune. Il s'agit pour les deux pays de « regarder ensemble cette période historique » du début de la colonisation française (1830) jusqu'à la fin de la guerre d'indépendance (1962). L'idée est d'aborder le sujet « sans tabou, avec une volonté (...) d'accès complet à nos archives », avait déclaré le chef de l'Etat français.

La commission s'était réunie en avril par visioconférence. Les cinq historiens français qui en font partie sont Benjamin Stora (également coprésident de la commission), Florence Hudowitz (conservatrice au Mucem), le professeur des universités Jacques Frémeaux ainsi que les historiens et enseignants universitaires Jean-Jacques Jordi et Tramor Quemeneur, a indiqué l'Elysée. Elle est coprésidée côté algérien par l'historien Mohamed Lahcen Zighidi.

En novembre 2022, la présidence algérienne avait désigné Lahcen Zighidi et les historiens Mohamed El Korso, Idir Hachi, Abdelaziz Fillali et Djamel Yahiaoui pour faire partie de cette commission. Sa mise en place s'inscrit dans la politique d'apaisement décidée par Emmanuel Macron durant son premier quinquennat, après les recommandations du rapport de Benjamin Stora sur le conflit mémoriel entre l'Algérie et la France à propos du passé colonial. Mais la relation entre les deux pays reste difficile et empreinte de malentendus et de non-dits.

N.Nd.



L'Afrique : berceau de l'énergie géothermique DR

RDC

Les Etats-Unis veulent des élections crédibles

Les États-Unis d'Amérique suivent de très près l'évolution du processus électoral en République démocratique du Congo (RDC) qui vient d'atteindre sa vitesse de croisière avec le lancement de la campagne électorale en prévision des élections de décembre prochain.



La délégation américaine reçue par le président de la Ceni, Denis Kadima DR

Le récent passage en RDC d'une délégation américaine conduite par l'ambassadrice accréditée à Kinshasa est éloquent au sujet de l'intérêt que les Etats-Unis portent au processus électoral en cours. Reçue par le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Denis Kadima Kazadi, le 21 novembre, cette délégation a martelé sur la transparence

des scrutins, question de rassurer les Congolais qui iront aux urnes. Lucy Tamlyn, qui s'en tient à l'organisation des élections crédibles, a réitéré l'engagement de son pays à œuvrer pour la tenue des élections qui vont refléter la volonté du peuple congolais. À ce sujet, la délégation américaine a été informée des efforts ainsi que des mesures mises en place par la Centrale élec-

torale pour la tenue des élections réellement transparentes et crédibles. « Nous avons parlé également des cartes d'électeur défectueuses. À ce sujet, le président de la Ceni nous a informés sur les mesures qui ont été mises en place pour assurer la délivrance des duplicatas », a déclaré Lucy Tamlyn.

Alain Diasso

PRÉSIDENTIELLE

Jean-Claude Vuemba opte pour Katumbi

Le député provincial au Kongo central, président du Mouvement du peuple congolais pour la République (MPCR), et sa famille politique, Alliance des bâtisseurs, ont décidé de soutenir la candidature de l'ex-gouverneur du Katanga à la présidence de la République.

Dans une déclaration faite le 23 novembre au siège de son parti à Kinshasa, Jean-Claude Vuemba Lu-zamba a motivé le choix de soutenir la candidature de Moïse Katumbi par l'analyse des différents projets de société présentés par les candidats à la magistrature suprême. « Le bureau politique du MPCR, en concertation avec notre plateforme ABA/MPCR, après relecture des enjeux



Le président du MPCR, Jean-Claude Vuemba

de l'heure et analyse des différents projets de société des candidats à la magistrature suprême, a fait un choix judicieux porté sur le soutien de la candidature de M. Moïse Katumbi Chapwe à l'élection présidentielle du 20 décembre 2023 », a déclaré l'ancien président de l'Assemblée provinciale du Kongo central.

Pour Jean-Claude Vuemba, c'est Moïse Katumbi qui incarne le changement tant attendu par le peuple congolais. Le député provincial en appelle à la vigilance du peuple congolais en vue d'atteindre l'objectif fixé, celui de faire élire Moïse Katumbi comme président de la République démocratique du Congo. « À cet effet, il nous faut donc rester vigilants et unis pour cet objectif commun afin de proposer une alternative crédible au peuple congolais qui n'attend que les élections pour manifester son choix. Et nous savons avec lucidité que ce choix sera celui d'une personne qui incarne le changement tant attendu par notre peuple. Et cette personne, c'est Moïse Katumbi », a souligné le président du MPCR.

Notons qu'avant le député provincial Jean -Claude Vuemba, certains autres candidats à la présidence de la République pour les scrutins attendus au 20 décembre ont décidé de se désister au profit de Moïse Katumbi.

Lucien Dianzenza

SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

La Corap pour le renforcement des méthodes d'analyse

Pour ce regroupement d'ONG actives dans ce secteur, ceci permettra d'arriver à obtenir des statistiques fiables et consensuelles pour ledit secteur.

Dans son communiqué publié le 22 novembre, la Coalition d'organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) se demande le nombre de Congolais qui ont réellement accès à l'électricité. Dans la recherche des réponses à ce questionnement, ce regroupement d'ONG relève que, dans son allocution, le 14 novembre, sur l'état de la nation, devant le Parlement réuni en congrès, le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, avait affirmé que l'industrie de l'électricité n'a pas connu de croissance significative depuis la mise en service de la centrale hydroélectrique d'Inga 2, il y a près de 40 ans. Cette coalition note, par ailleurs, que le chef de l'État congolais avait, à cette même occasion, confirmé l'existence d'une corrélation directe entre la consommation d'électricité, la croissance du PIB et la création des richesses.

La Corap a, en outre, relève que le président Tshieki avait également admis, lors de l'interview exclusive enregistrée sur les chaînes France 24 et RFI, en date du 16 novembre, que le taux d'accès à

l'électricité est passé de 9 à 20%, entre la période de son accession au pouvoir et la fin de son mandat.

Une dichotomie constatée

La Corap a dit constater que les chiffres avancés ne reflètent nullement la réalité en RDC, qu'il soit en milieu urbain, rural ou périurbain. « Malheureusement à ce stade, il se pose deux problèmes majeurs dont celui en rapport avec la pauvreté énergétique criante qui contraste avec les potentialités du pays, d'une part. D'autre part, celui en rapport avec le manque des statistiques fiables dans le secteur de l'électricité », a souligné la constellation d'ONG. Et de poursuivre que cela est justifié par le fait que chaque acteur qui intervient dans le secteur présente des chiffres souvent loin de la réalité qui entrent en totale contradiction avec la situation dans laquelle vivent la population congolaise sur le terrain. Pour motiver ces allégations, la Corap a indiqué, en termes d'illustration, que le chef de l'État a parlé de 20% de taux d'accès à l'électricité. La Banque mondiale, elle, a avancé un taux de 20,8%, alors que dans la stratégie RDC Pays solution présentée à la COP 27 et bien d'autres acteurs, on parle de 14% d'accès à



Un transformateur de la Snel à Kinshasa DR

l'électricité. « Pour être réaliste, la Corap, en se basant sur les données présentées dans le rapport annuel 2022 de l'Autorité de régulation du secteur de l'électricité (ARE), estime que le taux d'accès le plus réaliste ne dépasse pas 10%. Pour être précis, 6,67% est le taux d'accès à l'électricité présenté par l'ARE en RDC sur la période de 2022, coupe court la Corap.

Des questions et des pistes de solution

Dans ses analyses, la plateforme continue néanmoins à se poser certaines questions. Il s'agit, pour ce regroupement d'ONG, de savoir les

facteurs qui ont été pris en compte pour affirmer une amélioration de l'accès à l'électricité de 9 à 20%, alors que cela ne correspond pas à la situation réelle. La Corap se demande, en outre, pourquoi les différents acteurs, y compris la Banque mondiale, présentent, chacun son taux d'accès à l'électricité et où est passé le ministère des Ressources hydrauliques et Électrique pour mettre de l'ordre. Dans cette optique, la Corap recommande de renforcer et d'harmoniser les méthodes de collecte et d'analyse des données multisectorielles dans le but d'arriver à obtenir des statistiques fiables et consensuelles pour le secteur.

Ce regroupement d'ONG exhorte, par ailleurs, l'Etat congolais à mettre des moyens conséquents pour la création d'une banque des données pour le secteur de l'électricité. Il conseille également de réserver un budget conséquent pour le développement du secteur par la production de l'énergie électrique, pour faire face au besoin énergétique croissant des ménages et de l'industrie. La Corap avec ses partenaires, de leur côté, comptent mettre en place, dans les prochains jours, un cadre permettant aux experts multisectoriels de suivre de très près la situation de l'accès à l'électricité pour tous dans le pays.

Lucien Dianzenza

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Tshisekedi promet l'organisation d'une phase finale de la CAN

C'est une promesse forte de campagne que le président de la République, Félix Tshisekedi, candidat à la présidentielle pour sa succession, a fait aux sportifs à Matadi, celle de l'organisation d'une phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football.

« Après les 9es Jeux de la Francophonie tenus en août dernier à Kinshasa, la RDC organisera la Coupe d'Afrique des nations. Le stade Lumumba, en phase de finition, pourra recevoir certaines équipes qui vont participer à cette CAN ». Ce sont les termes du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Il a prononcé ces mots à Matadi dans la province du Kongo Central, où il est en tournée de campagne.

C'est certes une promesse de campagne, mais c'est aussi une promesse forte faite par Félix Antoine Tshisekedi, un amoureux avéré du sport, du football en particulier, d'autant plus que la République démocratique du Congo (RDC) n'a jamais abrité la plus grande compétition continentale du ballon rond.

Et pourtant, la sélection nationale A masculin a déjà, par deux fois, remporté le trophée africain, d'abord en 1968 avec des joueurs comme Pierre Kalala Mukendi, Tshimanga, Mungamuni l'homme d'Asmara. Et en 1974 avec des cracks comme Kako Etepe, Mayanga Maku Adelard, Tshimen Bwana, l'unique ballon d'or africain pour la RDC à ce jour, Mana Mambweni le ventilateur, Ricky Mavuba, le gardien de but Robert Kazadi, Lobilo Boba, le buteur Ndaye, recordman détenu jusqu'à ce jour d'avoir inscrit 9 buts en une édition de la CAN.

Entre-temps, la CAF a octroyé l'organisation de la CAN 2025 au Maroc, et l'édition 2027 conjointement au Kenya, à l'Ouganda et à la Tanzanie. Si la promesse de Tshisekedi doit se réaliser, ce sera pour



l'édition 2029, juste après la fin de son second mandat (2028), s'il remporterait la présidentielle de 2023.

A propos de la promesse d'achever la réhabilitation du stade Lumumba de Matadi, il y a eu un premier délai, au plus tard en août 2023. Mais cette date est déjà dépassée. Cependant, fait-on savoir, la rénovation de cet antre du football de Matadi est en sa dernière phase. C'est depuis 2013 que les travaux de rénovation du stade Lumumba ont été lancés. Il y a eu des démolitions, mais ensuite les travaux furent arrêtés pendant près d'une décennie, avant de reprendre. Cette indisponibilité du stade à Matadi a coûté la régression des clubs comme Vetu Club, TC Elima, absents du championnat national de football depuis plusieurs années.

Martin Enyimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Première victoire de la saison de Sanga Balende

Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, dans la première étape de la 29^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), a disposé le 22 novembre au stade Kibasa-Maliba de Lubumbashi des chasseurs de l'US Tshinkunku de Kananga par 2 buts à 0, en match de la 16^e journée du groupe A.

L'attaquant Bukasa a signé le doublé victorieux (51^e et 62^e minute sur penalty) de Sanga Balende dans ce derby du Grand Kasai. Pour cette rencontre, l'entraîneur Ndonga Mutombo a titularisé le gardien de but Kalambayi Katembwe, et dans le champ, Katambua Kabemba, Manzombi Mafolo, Mbuyi Mpoyi, Buzangu Buzangu, Christian Kamuanga, Diego Tshikambo, Tshibangu Kaninda, Kodi Milambo, Bukasa Bukasa (le double buteur du match) et Mambweni Ambulance.

Les « Banjelu ne Basantu » ajoutent donc trois points à ceux acquis précédemment lors des trois résultats d'égalité (contre Don Bosco zéro but partout, Panda B25 et Tshinkunku (deux buts partout) à la phase aller du groupe A. Le club rouge et or compte désormais six points, avec l'espoir que ce succès puisse enfin lancer sa saison, car Sanga Balende demeure avant-dernier au classement



du groupe A.

Après la lourde défaite de 0 but à 4 devant Mazembe, l'US Tshinkunku, lanterne rouge du groupe A, poursuit sa descente aux enfers, malgré le

limogeage du coach Séguin Ndombe en mi-novembre, remplacé par Luc Mbungu (ancien de coach de Vetu Club de Matadi et l'AC Kuya Sports de Kinshasa). Le team

Joie des joueurs de Sanga Balende après le but de Bukasa contre Tshinkunku, le 22 novembre DR (deux buts partout) à la phase aller. L'US Tshinkunku est clairement au fond du gouffre, avec seulement deux points en douze matches livrés.

M.E.

MUSIQUE

Fally Ipupa à U-Arena de Paris

L'artiste musicien Fally Ipupa va braver, ce 25 novembre, la mythique salle de Paris, U-Arena, ayant une capacité de contenir plus de quarante places.

Les préparatifs vont bon train sur la place de Paris où la star congolaise procède déjà aux derniers réglages en prévision de ce concert qu'il veut fabuleux. Pour Fally Ipupa, ce concert est celui de la consécration d'une carrière pleine et réussie. « Je suis très très confiant et impatient d'être sur scène. Il n'y a pas de secret. C'est le travail, le travail, on travaille tous les jours de 10h à 20h », a garanti l'artiste sur une chaîne périphérique. L'engouement est total dans le milieu de la diaspora autour de cette production censée remettre en selle la musique congolaise à l'international.

En effet, Fally Ipupa sera nul doute le premier artiste congolais à prester dans cette arène musicale après la trêve imposée par les combattants. Ces derniers qui continuent à s'opposer à toute production des artistes congolais dans l'espace Schengen sont déterminés à empêcher au patron de F Victim's à communier avec son public. Bokesthu et ses sbires promettent de mettre Paris à feu si Fally Ipupa s'obstinait à jouer. Loin de capituler devant la hargne des combattants, Fally Ipupa tient à honorer ses fans malgré tout. Un dispositif sécuritaire impressionnant est déjà en train d'être mis en place afin de contenir toute velléité de nuisance. Le bras de fer est donc lancé. Rendez-vous ce 25 novembre



Alain Diasso

FORMATION

Acodes veut créer un institut des sports

L'Association congolaise pour le développement du sport (Acodes) veut s'appuyer sur son projet de créer un institut de formation de football pour apporter sa contribution afin de rendre ce sport plus compétitif au Congo.

Après analyse des résultats peu glorieux de nos équipes, en particulier des Diables rouges football au plan international, nous nous sommes demandé comment nous pouvions apporter notre modeste contribution à la volonté nationale d'amélioration et de développement du sport dans notre pays, en particulier du football, a expliqué l'association dans son projet.

La création de l'institut aiderait, selon les membres de l'Acodes, à former les enfants depuis le bas âge au niveau des écoles et à organiser des tournois nationaux interscolaires pour permettre la détection des talents et la constitution d'une pépinière de jeunes joueurs. « Le but de ce projet est de faire que le Congo redevienne la grande nation du football qu'il était. Nous envisageons revitaliser le sport dans les écoles parce que tous les grands joueurs que nous avons connus ont été détectés à l'occasion des Jeux de l'Onssu. Il faut reprendre ces activités au niveau scolaire pour pouvoir détecter les talents. On commence par le football puis on s'intéressera aux autres sports à l'école. Nous

voulons relancer le mwana football dans nos écoles qui a fabriqué les grands joueurs dans ce pays », a commenté Dr Michel Valentin Gbala Sapoulou, premier vice-président de l'Acodes.

Cette association a pour but d'assurer la promotion du sport en général au Congo, en particulier le football. Dans la réalisation de ce projet, elle a reçu l'appui de Mohamed Belkacemi, conseiller technique national de la Fédération française de football. Il a insisté sur le respect des étapes de formation de la base vers le haut niveau. « C'est une formation pour les adultes. Elle doit être mise en place sur le moyen et le long terme et non le court terme. A force de travailler, on va poser les bases. Souvent, on ne vise que le haut niveau or il ne faut pas inverser la pyramide. Si on n'a pas de base, il n'y a pas de haut niveau. Il faut poser les fondations, commencer chez les jeunes. Il faut être patient parce qu'il faut du temps », a expliqué Mohamed Belkacemi devant les ministres de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Enseignement primaire et secondaire.

James Golden Eloué

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Présidents et ministres du Congo-Brazzaville (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

Mondial 2026

Groupe E

Statu quo pour quatre équipes, le Congo dernier

Dans un groupe remodelé par le forfait de l'Erythrée, quatre équipes sont au coude à coude, alors que le Congo, défait à Ndola, est dernier.

1^{re} journée

Zambie-Congo : 4-2 (2-2)
Buts : Daka (5e et 90e min), Banda (43e) et Sakala (69e min) pour la Zambie, Ganvoula (13e) et Bassouamina (15e min) pour le Congo.

Niger-Tanzanie : 0-1 (0-0)
But : M'Mbombwa (56e min) pour la Tanzanie.

2^e journée

Tanzanie-Maroc : 0-2 (0-1)
Buts : Ziyech (28e min) et Mwaikenda (53e contre son camp) pour le Maroc.
Niger-Zambie : 2-1 (2-0)
Buts : Moutari (6e min) et Goumey (28e) pour le Niger, Daka (50e) pour la

Zambie.

Classement

1) Maroc, 3 pts; 2) Zambie, 3 pts; 3) Niger, 3 pts; 4) Tanzanie, 3 pts; 5) Congo, 0 pt.

Groupe F

La Côte d'Ivoire et le Gabon en patrons Après deux journées

Eléphants de Côte d'Ivoire et Panthères du Gabon ont pris la tête du groupe avec deux succès chacun. Avec trois points, le Kenya et le Burundi sont encore en vie.

1^{re} journée

Burundi-Gambie : 3-2 (2-1)
Buts : Bigirimana (31e min), Nsabayumva (35e) et Abdallah (75e) pour le Burundi, O.Colley (45e min) et E.Colley (90e sur penalty) pour la Gambie.
Gabon-Kenya : 2-1 (0-1)
Buts : Bouanga (60e min sur penalty) et Kanga (88e) pour le Gabon, Juma (40e min) pour le Kenya.



La Zambie de Kangwa a battu le Congo de Makoumbou/FAZ

Côte d'Ivoire-Seychelles : 9-0 (4-0)
Buts : Haller (20e min sur

penalty), Sangaré (24e), Adingra (36e), Konaté (40e sur penalty et 90e), Fofana (60e), H.Traoré (77e et 90e) et Krasso (84e min sur penalty).

2^e journée

Burundi-Gabon : 1-2 (0-1)
Buts : Bigirimana (87e min) pour le Burundi, Allevinah (35e) et Bouanga (83e min) pour le Gabon.
Gambie-Côte d'Ivoire : 0-2 (0-1)
Buts : Kouamé (45e min) et Fofana (85e) pour la Côte d'Ivoire.
Seychelles-Kenya : 0-5 (0-3)
Buts : Olunga (3e et 6e min), Juma (45e), Onyango (62e) et Omalla (73e min) pour le Kenya.

Classement

1) Côte d'Ivoire, 6 pts; 2) Gabon, 6 pts; 3) Kenya, 3 pts; 4) Burundi, 3 pts; 5) Gambie, 0 pt; 6) Seychelles, 0 pt.

Groupe G

Les Fennecs ouvrent la marche devant un gruppéto

Les Fennecs d'Algérie tiennent la barre, avec six points, devant un groupe composé du Botswana, de la Guinée, de l'Ouganda et du Mozambique. Petit poucet du groupe, la Somalie est déjà dernière

avec zéro point.

1^{re} journée

Botswana-Mozambique : 2-3 (0-1)
Buts : Tlhalfang (74e min) et Ngele (85e) pour le Botswana, Clesio (14e min), Ratifo (52e) et Muio-mo (75e) pour le Mozambique.
Algérie-Somalie : 3-1 (2-0)
Buts : Abdi (2e min contre son camp), Bounedjah (31e) et Slimani (80e min) pour l'Algérie, Ahmed (65e min) pour la Somalie.
Guinée-Ouganda : 2-1 (1-1)
Buts : Camara (10e min) et Cissé (90e) pour la Guinée, Bayo (30e min) pour l'Ouganda.

2^e journée

Mozambique-Algérie : 0-2 (0-0)
Buts : Chaïbi (69e min) et Zerrouki (80e) pour l'Algérie.
Somalie-Ouganda : 0-1 (0-1)
But : Mato (4e min) pour l'Ouganda.
Botswana-Guinée : 1-0 (0-0)
But : Seakanyeng (79e min) pour le Botswana.
Classement
1) Algérie, 6 pts; 2) Botswana, 3 pts; 3) Guinée, 3 pts; 4) Ouganda, 3 pts; 5) Mozambique, 3 pts; 6) Somalie, 0 pt.

Camille Delourme



Le Gabon de Bouanga talonne la Côte d'Ivoire en tête du groupe/Fégafoot

SOLUTION :
Le mot-mystère est : NÉOPHYTE

H	U	T	T	E		O	T	A	N
A	N	E		R	E	S	U	M	E
R	I	T	U	E	L		B	A	I
P	R	E	S		E	T	A	N	G
O		N	E	R	V	I		T	E
N	E	T		H	E	R	O	S	
	B		G	O		E	T		B
P	E	A	U		S	T	A	G	E
E	N	T	E	T	E		G	A	I
T	E	R		H	A	R	E	N	G
R		E	G	O	U	T		S	E
E	N		U	N		T	U	E	
L	I	A	S	S	E		T	E	L

S		A		A		I		D		R
M	A	G	N	E	T	O	S	C	O	P
F	R	A	C	T	U	R	E		O	C
A	R	A	I	R	E		A	P	P	E
A	B	S	E	N	C	E		E	L	U
O	N	U		V	A	R	L	O	P	E
	G	A	I	N	E		P	I	R	E
P	L	E	I	S	T	O	C	E	N	E
A		O	S		L	A	P	I	N	S
A	T	H	L	E	T	E	S		E	T
R	A	I	R		S	A	R		N	
A	I	R		L	I	B	E	R	E	N
N	A	G	E	O	I	R	E		A	I
H	E	R	I	S	S	E		C	E	N
S	E	N	T		N	E	S	T	O	R

• SOLUTION DE LA GRILLE N°101 •

9	3	6	4	8	5	2	7	1
4	1	5	2	6	7	3	9	8
2	7	8	3	1	9	5	6	4
6	8	4	5	3	1	7	2	9
1	5	9	8	7	2	6	4	3
7	2	3	9	4	6	8	1	5
5	9	1	7	2	3	4	8	6
8	6	7	1	5	4	9	3	2
3	4	2	6	9	8	1	5	7

• SOLUTION DE LA GRILLE N°110 •

2	8	9	4	3	7	6	1	5
7	5	6	8	2	1	3	4	9
3	1	4	5	6	9	7	2	8
1	6	2	7	9	3	5	8	4
9	4	5	6	8	2	1	3	7
8	3	7	1	5	4	9	6	2
5	7	8	3	4	6	2	9	1
4	2	3	9	1	5	8	7	6
6	9	1	2	7	8	4	5	3

MOTS CASÉS 10X13 • N°181

- 2 LETTRES**
IL - LA - LE - MU - OU - RA
- 3 LETTRES**
AIE - AME - ECU - EPI - EUE - EUS - ILS - JEU - PET - RAS - RUE - TRI
- 4 LETTRES**
AZUR - ERRE - JETE - NAIS - OUED - OUIR - RADE - TIRE - UBAC - USAI
- 5 LETTRES**
AIGUS - CELLE - ELUES - EPELE - ETHER - HERTZ - IDEAL - ISLAM - NIECE - POILU - RAIES - SALEE
- 6 LETTRES**
ARASEE - ARDEUR - BELIER - BORNEE - LEVRES - PAPOTA - PIAULE - PUERIL - REGENT - REVEND

IL ATTEND D'ÊTRE RELEVÉ MEPRISÉE	MALADIE INFANTILE REPENTIE	PRÉNOM FÉMININ SORTI D'USINE	ADAPTE À LA SITUATION	BEL OISEAU FEMME BIBLIQUE	TANGIBLES PRÉNOM FÉMININ
CHAT À 9 QUEUE C'EST UNE FOLIE					
BIÈRE BELGE	AU FOND DE LA POÊLE ORIGINAIRE D'AUSTRALIE			117 POUR J. DUJARDIN GAGNE-PAIN	
		AU FOND DU PALAIS ENFANTA CASTOR ET POLLUX			PAS BIEN NÉE
DU LIQUIDE PLAT AUVERGNAT			DIEU SOLAIRE CIRCULE AU MAROC		PAYS D'ORIENT
			TEMPO MUSICAL MONNAIE COURANTE		
ILE DE FRANCE HAUT DE GAMME	SORTENT DU DROIT CHEMIN RENTE À VIE				
	COUTERA ORIENTA				DOIT ÊTRE RÉGLÉ RUMBANT
ENJOÛÉ FRANÇAISE		PLEURNICHE	TEMPS DE RIGUEUR ATTACHA		
					FIBRE TEXTILE
FAIT DES LONGUEURS PARTICULE			ONZE À MARSEILLE PRÉPOSITION	BRASSÉE CHEZ LES ANGLAIS DÉMONSTRATIVE	
	OISEAU INCAPABLE DE VOLER			PEAU DE VACHE	
VOISIN DE LA GUYANE					NÉGATION

R	E	M	O	R	A	V	P	N	A	B	U	A	H	M
T	T	R	I	T	O	N	E	E	G	A	C	O	B	E
H	S	A	L	F	I	D	N	R	T	A	T	O	U	N
O	E	U	G	O	L	A	I	D	M	T	N	I	E	T
C	E	C	R	U	C	N	N	R	R	E	E	R	B	H
A	R	G	I	A	E	O	S	A	R	D	I	N	E	O
S	T	I	B	R	R	P	U	V	V	O	L	L	I	L
S	S	R	T	E	T	M	L	O	V	O	C	B	A	D
I	A	U	B	N	P	A	E	I	E	V	L	I	K	C
S	I	O	R	E	E	T	M	R	T	A	E	C	P	O
A	P	T	E	R	C	V	U	O	M	M	N	O	A	I
L	L	U	T	G	S	O	R	P	O	P	N	Q	H	N
A	A	A	Z	N	B	R	I	E	C	I	U	U	C	A
C	C	V	E	A	A	O	E	R	F	R	T	E	L	M
E	S	O	L	G	N	N	N	A	T	E	L	R	U	O

- AVOIR
- BICOQUE
- BOCAGE
- BRETZEL
- CASSIS
- CHAPKA
- COMTE
- CORRIDOR
- DIALOGUE
- DINETTE
- FERVENT
- FLASH
- GANGRENE
- GARROT
- GROIN
- HAUBAN
- IVOIRE
- LABOUR
- LAMPION
- LEMURIEN
- MANIOC
- MATRICE
- MENTHOL
- OPERA
- OURLET
- PENINSULE
- PIASTRE
- REMORA
- SALACE
- SARBACANE
- SARDINE
- SCALP
- SCEPTRE
- TAMPON
- TATOU
- TEINT
- TRITON
- TUNNEL
- VAMPIRE
- VAUTOUR
- VERMEIL
- VOLCAN

• SUDOKU • GRILLE N°102 • DIFFICILE •

			1			2		
4	2						9	
		8			7		5	
	8	4	7	3			2	
9								6
	6		9	4	5	3		
	3		5			4		
	1						7	9
		6			8			

• SUDOKU • GRILLE N°111 • FACILE •

3				5	8	2		
	7			6	3	4		
4			8					9
				4			6	1
		8			5			
9	1			3				
1					2			3
	4	6		9			8	
3	9	1						7

CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

Des premières dames appellent au dialogue

Des épouses des chefs d'Etat se sont réunies, le 15 novembre, à Istanbul, en Turquie, pour exprimer leur chagrin face au conflit entre Israël et le Hamas.

Plusieurs premières dames venues du Sud global ont pris part à la réunion de haut niveau initiée par l'épouse du chef de l'Etat turc, Emine Erdogan. Parmi elles, deux Africaines, à savoir Marieme Faye Sall du Sénégal et sa consœur de la République du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, ancienne présidente de la Mission de paix des premières dames d'Afrique et de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement.

Dans un communiqué final publié à l'issue de la rencontre, les participantes ont attiré l'attention de la communauté internationale sur la crise humanitaire et ont appelé à mettre fin à « la tragédie endurée par les civils, en particulier les enfants, les femmes, les malades et les handicapés », et de rétablir « une paix juste et durable ». Elles ont aussi demandé « la protection de toutes les installations civiles et humanitaires, y compris les hôpitaux et autres installations médicales, les véhicules et équipements de transport, les écoles, les lieux de culte et les installations des Nations unies,



Les premières dames ayant participé à la réunion/DR

conformément au droit international humanitaire ».

Par ailleurs, les premières dames ont appelé à l'instauration « urgente » d'un cessez-le-feu qui mettra fin au conflit et à la fourniture « sans entrave, d'une aide humanitaire adéquate et sûre aux civils de Gaza ».

« Le Congo et l'Afrique ap-

pellent au respect des normes pertinentes édictées et acceptées par l'immense majorité des pays du monde. Les donneuses de la vie que sont les femmes, représentées ici par les premières dames, demandent à cultiver la fraternité partout dans le monde. Les femmes ne donnent pas la

vie pour la vouer à la destruction. Sur la planète terre, tous les hommes sont avant tout des frères. Toutes les femmes sont autant des sœurs », a déclaré, pour sa part, Antoinette Sassou N'Guesso dans son discours.

« Je partage avec toutes les femmes le postulat que sans la paix, rien de consistant et de

durable ne peut se construire. Nous appelons à la primauté du dialogue car, en réalité, pour chaque conflit qui éclate, il n'y a jamais eu ni vainqueur ni vaincu. Le seul grand vainqueur reste toujours la paix », a conclu la première dame du Congo.

Signalons qu'après plusieurs semaines de guerre, le gouvernement israélien a donné son feu vert à un accord visant à obtenir la libération des otages aux mains du Hamas en échange de prisonniers palestiniens et d'une trêve de quatre jours dans la bande de Gaza, premier signe tangible de répit.

Yvette Reine Nzaba

« Je partage avec toutes les femmes le postulat que sans la paix, rien de consistant et de durable ne peut se construire. Nous appelons à la primauté du dialogue car, en réalité, pour chaque conflit qui éclate, il n'y a jamais eu ni vainqueur ni vaincu. Le seul grand vainqueur reste toujours la paix »

GUINÉE ÉQUATORIALE

Denis Sassou N'Guesso au sommet des chefs d'Etat du C10

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, prend part au sommet du Comité de dix pays (C10) de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui se tient en Guinée équatoriale.

La nécessité d'une réforme globale de la gouvernance mondiale s'intensifie avec l'Afrique qui plaide pour la reconnaissance de deux sièges permanents au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Malgré les appels répétés, la mise en œuvre de cette réforme se fait attendre. Le sommet de Malabo rassemblera les dirigeants de dix pays africains, dont le Congo, pour discuter de cette réforme.

Le président Denis Sassou N'Guesso, pour qui la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU est un impératif du monde actuel, apportera sa contribution à ces discussions cruciales, en cherchant à faire avancer la cause de l'Afrique pour une représentation plus significative au sein de cette instance.

Rappelons que le Comité des dix est constitué de l'Algérie, de la Guinée équatoriale, du Congo, de l'Ouganda, du Sénégal, de la Libye, du Kenya, de la Zambie, de la Namibie et de la Sierra Leone. Dix pays mandatés par l'Union africaine pour négocier la réforme du Conseil de sécurité des

Nations unies.

Formé en 2005, ce Comité a pour objectif de renforcer la position africaine dans les négociations de l'ONU concernant la réforme du Conseil de sécurité. Ceci revêt une importance particulière car les dirigeants africains cherchent à rééquilibrer la représentation au sein de cette instance stratégique.

Actuellement, le Conseil de sécurité de l'ONU compte quinze membres, dont cinq permanents disposant du droit de veto (Chine, Etats-Unis, Fédération de Russie, France et Royaume-Uni) et dix autres non permanents élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans. L'Afrique est actuellement représentée par le Gabon, le Ghana et le Mozambique.

L'Union africaine, appuyée par la Chine ou l'Allemagne notamment, réclame depuis plusieurs années une meilleure représentation du continent au sein des instances dirigeantes de l'ONU.

Yvette Reine Nzaba

PROJET TELEMA

Les bénéficiaires exhortés à la bonne gestion des fonds

« Concentrez-vous à fructifier votre fonds de commerce », a déclaré la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, aux bénéficiaires du projet Telema lors de la clôture de la première édition des journées portes ouvertes sur l'action sociale.



La ministre en charge des Affaires sociales et les bénéficiaires/Adiac

Une conscientisation ayant pour objectif d'amener les bénéficiaires à ne pas dilapider les fonds mis à leur disposition et grâce auxquels ils ont déjà lancé des activités génératrices de revenus dans plusieurs secteurs. Depuis son lancement en 2020, en effet, le projet Telema a appuyé plus de quatre cents projets.

Il convient de rappeler que les journées portes ouvertes qui viennent de se refermer ont permis de mettre un accent particulier sur l'insertion socioéconomique des bénéficiaires du projet Telema qui s'exécute dans vingt-et-une circonscriptions d'action sociale, dans le cadre d'une ap-

proche innovante en matière d'insertion socio-économique des personnes vulnérables. A travers des expositions-ventes, ces derniers ont permis aux visiteurs de découvrir les produits qu'ils ont mis sur le marché.

Après la première édition des journées portes ouvertes sur l'action sociale, les bénéficiaires et le public gardent leur mal en patience en attendant la deuxième qui va sans nul doute contribuer davantage à la vulgarisation des programmes, prestations et services mis en œuvre en matière d'action sociale.

Rominique Makaya